Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	**Procuration**
27	6

Date de la convocation
4 décembre 2025

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 19 décembre 2025

et publication le 19 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à 18h,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Paule, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra Le Nouvel.

PRESENTS : Sandra Le Nouvel – Eric Bréhin – Christel. Guillerm – Raoul Riou – Christophe Jagu – Alexandre Petit – Raymond Géléoc – Bernard Rohou – Sylvie Steunou – Jérôme Lejart – Rollande Le Borgne – Evelyne Aslanoff – Catherine Boudiaf – Georges Galardon - Fabrice Even – Pierre-Yves Daniel – Bernard Trubuilt – Gérard Munier – Jean-Yves Philippe – Bernadette Le Boëdec – Julie Cloarec – Evelyne Minier – Alain Guéguen – Magalie Corgniec – Eléonore Kogler – Eric Burlot – Marjorie Bert

Monsieur Claude Bernard excusé donne pouvoir à Monsieur Georges Gallardon
Monsieur Pierrick Pustoc'h excusé donne pouvoir à Monsieur Gérard Munier
Madame Valérie Le Bonniec excusée donne pouvoir à Monsieur Alexandre Petit
Monsieur Guillaume Robic excusé donne pouvoir à Madame Sandra Le Nouvel
Madame Marie-Anne Somda excusée donne pouvoir à Madame Julie Cloarec
Madame Delphine Cochennec excusée donne pouvoir à Monsieur Christophe Jagu
Mesdames Nolwenn Burlot et Marie-Claude Le Tanno-Guégan ainsi que Messieurs Guy Le Foll, Jacques Troël, Michel Ollivier, Vincent Coëtmeur, et Christophe Popiol sont aussi excusés sans donner de Pouvoir

Secrétaire de séance : Christel Guillerm

Délibération 265.2025 Transfert des moyens humains, matériels, contrats et droits afférents de l'association de l'office de tourisme du Kreiz Breizh à la régie SPIC de l'office de tourisme

Le conseil communautaire du 13 novembre 2025 ayant acté la reprise en régie SPIC de l'office de tourisme associatif, il est proposé de contracter avec ladite association, pour permettre le transfert à la CCKB, de l'ensemble des moyens humains, matériels, contrats et droits afférents. Il s'agit donc d'un traité d'apport partiel d'actifs, devant être engagé entre l'EPCI et l'association. Ce traité a été validé par l'association de l'office de tourisme du Kreiz Breizh, lors de sa séance en assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2025.

Il est annexé à la présente délibération. Il stipule le transfert à la Communauté de Communes du Kreiz Breizh, de :

- L'ensemble des activités et missions liées à l'office de tourisme,
- Le matériel, mobilier et équipements affectés à cette activité, répertoriés en annexe 1,
- Les contrats passés par l'Association dans le cadre de l'activité (annexe 2), que le Bénéficiaire reprend aux conditions en cours, sous réserve des éventuelles exigences des cocontractants,
- La trésorerie affectée à l'office de tourisme à la date de liquidation de l'Association (annexe qui sera fournie au moment du transfert),

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

- Le personnel affecté à l'activité, avec reprise des contrats de travail conformément aux dispositions de l'article L.1224-1 du Code du travail, la liste figurant en annexe 4.
- Les archives complètes de l'office de tourisme, notamment celles concernant le suivi du personnel.
- L'ensemble du transfert, hors le transfert de trésorerie s'opérera le 01 janvier 2026.
- Le transfert de la trésorerie de l'Association vers la CCKB ne prendra effet qu'à la clôture des comptes de l'Association, prévue au plus tard au mois de juin 2026.

Vu la délibération n°209.2025 du 13 novembre 2025 actant la création de l'Office de tourisme intercommunal du Kreiz Breizh,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** la Présidente à signer le traité d'apport partiel d'actifs avec l'association Tourisme Kreiz Breizh Communauté (Office de tourisme)
- **Autorise** la présidente à passer et à signer tous actes et documents afférents à cette opération.

Madame Christel Guillerm
Secrétaire de séance

Madame Sandra Le Nouvel
Présidente de la CCKB.

La Présidente certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la CCKB.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Annexe Délibération 265. 2025 10/12 Sans

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

TRAITE D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS

ENTRE

L'ASSOCIATION TOURISME KREIZ BREIZH COMMUNAUTE (OFFICE DE TOURISME DU KREIZ BREIZH), enregistrée à la sous Préfecture de Guingamp sous le numéro W222001494, dont le siège social est 6 rue Abbé Gibert,22110 Rostrenen.

Représentée par son Président en exercice, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Ci-après également dénommé « **L'Apporteur** » ou « **L'Association** »

d'une part,

ET

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH, dont le siège social est 6 Rue Joseph Pennec, 22 110 Rostrenen,

Représentée par sa Présidente en exercice, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Ci-après également dénommée « **le Bénéficiaire** »

d'autre part,

IL A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code du Tourisme, la compétence relative à la promotion et au développement touristique relève de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh, compétence qui lui a été transférée avec pour objectif d'assurer une politique touristique cohérente et professionnelle sur son territoire.

Afin de permettre un meilleur contrôle sur son office de tourisme, ainsi qu'une professionnalisation de celui-ci, la Communauté de Communes du Kreiz Breizh a décidé de récupérer la mission d'Office de Tourisme actuellement confié à une association.

Prenant acte de cette décision, l'Association Office de tourisme Communes Kreiz Breizh a décidé de transférer l'ensemble de l'activité correspondante et par conséquent les biens (actifs et passifs) nécessaires aux missions d'office de tourisme qui seront assumées à l'avenir par le Bénéficiaire.

L'Association, prenant acte de cette décision et soucieuse d'assurer une continuité optimale du service public touristique, a décidé de transférer au Bénéficiaire l'ensemble des moyens humains, matériels, contrats et droits afférents à l'exercice de cette mission, afin de permettre au Bénéficiaire d'exercer désormais cette compétence dans les meilleures conditions.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

CECI EXPOSÉ IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent traité d'apport a pour objet le transfert intégral à la Communauté de Communes du Kreiz Breizh de l'activité d'office de tourisme gérée jusqu'à présent par l'Association, ainsi que de tous les biens, contrats, droits, obligations, archives et personnels nécessaires à l'exercice de cette activité.

ARTICLE 2 - CONTENU DE L'APPORT

L'Apporteur transfère au Bénéficiaire :

- L'ensemble des activités et missions liées à l'office de tourisme dans les conditions précisées à l'article 5,
- Le matériel, mobilier et équipements affectés à cette activité, répertoriés en annexe 1,
- Les contrats passés par l'Association dans le cadre de l'activité (annexe 2), que le Bénéficiaire reprend aux conditions en cours, sous réserve des éventuelles exigences des cocontractants,
- La trésorerie affectée à l'office de tourisme à la date de liquidation de l'Association (annexe 3),
- Le personnel affecté à l'activité, avec reprise des contrats de travail conformément aux dispositions de l'article L.1224-1 du Code du travail, la liste figurant en annexe 4.
- Les archives complètes de l'office de tourisme, notamment celles concernant le suivi du personnel.

L'ensemble du transfert, hors le transfert de trésorerie s'opérera le 01 janvier 2026.

ARTICLE 3 - TRANSFERT DE LA TRÉSORERIE

Le transfert de la trésorerie de l'Association vers le Bénéficiaire ne prendra effet qu'à la clôture des comptes de l'Association, prévue au plus tard au mois de juin 2026.

Jusqu'à cette date, la trésorerie restera sous la gestion exclusive de l'Association, qui demeure responsable de sa bonne tenue et de sa disponibilité.

À la date de clôture, une situation comptable précise sera établie afin de déterminer la trésorerie réelle disponible à transférer, qui sera alors versée au Bénéficiaire.

Cette disposition vise à garantir une transparence et une sécurisation financière du passage de relais, tenant compte des opérations courantes et des engagements en cours de l'Association jusqu'à cette échéance.

ARTICLE 4 - RESPONSABILITÉS ET GARANTIES

Le Bénéficiaire déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments apportés et en assume la gestion post-transfert.

L'Apporteur garantit au Bénéficiaire la sincérité et la disponibilité des informations et documents transmis.

Les parties conviennent d'organiser une réunion de transmission et un point d'étape dans

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

les trois mois suivant la signature afin de s'assurer de la bonne continuité de l'activité.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE RÉALISATION

Ce traité d'apport sera soumis à l'approbation préalable et obligatoire de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Apporteur ainsi que du Conseil Communautaire du Bénéficiaire.

Il prendra effet à compter de sa signature et de la réalisation des formalités nécessaires à la reprise.

ARTICLE 6 - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile en leurs sièges sociaux respectifs.

ARTICLE 7 - ACCES AUX ARCHIVES

Le transfert des archives ayant été réalisé au 01 janvier 2026, les liquidateurs de l'association pourront avoir accès aux dites archives durant toute la période de liquidation de l'association et pourront demander aux salariés de l'office de tourisme leur aide ponctuelle pour les courriers et actes nécessaires à leur mission.

ARTICLE 8 - FORMALITÉS

Tous pouvoirs sont donnés aux représentants dûment mandatés pour accomplir les formalités légales et administratives résultant du présent traité, notamment celles relatives à la publicité et à la déclaration auprès des autorités compétentes.

Fait à Rostrenen, le 30/11/2026, en deux exemplaires originaux.

Pour l'Apporteur,

[Signature, Nom, Fonction] Chevrand Kristian president

Pour le Bénéficiaire,

[Signature, Nom, Fonction]

ANNEXES :

Annexe 1 : Liste du matériel et mobilier affectés à l'activité

Annexe 2 : Liste des contrats liés à l'activité

Annexe 3 : Trésorerie de l'Association à fournir au moment du transfert

Annexe 4 : Liste des salariés concernés par la reprise des contrats de travail

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

Inventaire - Biens - 2025 - Office de Tourisme du Kreiz Breizh

inventaire des biens - au 31 décembre 2024 5- ROSTRENEN					
	Ordinateurs			valeur unitaire	
ROSTRENEN	Ordinateur Fixe - graveur - TYPHAINE	1	2006	773,31 €	
ROSTRENEN	Ecran - TYPHAINE	1	2020	139,99 €	
ROSTRENEN	Casque audio - TYPHAINE	1	2020	19,99 €	
ROSTRENEN	Portable - TYPHAINE			549,99 €	
ROSTRENEN	Casque audio - GOULVEN	1	2025	24,99 €	
ROSTRENEN	Portable HP - DOMINIQUE	1	2018	639,99 €	
ROSTRENEN	Disque Dur externe (photothèques)	2	2018	-	
	Autres biens - Supports de travail				
ROSTRENEN	1 Ipad + pied rotatif	1	2016	726,64 €	*pb de batterie/app*
ROSTRENEN	1 télé + support	1	2021	399,90 €	
ROSTRENEN	Portable Iphone 6	1	2015	179,00 €	*pb de mise à jour app*
ROSTRENEN	Micros enregistreur DJI Mic Mini 1 double + 1 simple	1	2025	295,80 €	
ROSTRENEN	Caisse enregistreuse à tiroir	1	2019	200,00 €	
~~ROSTRENEN~~	~~Terminal Sum Up~~	~~1~~	~~2019~~	~~150,00 €~~	
	Support animations				
ROSTRENEN	glacière	1	2014	30,00 €	
ROSTRENEN	urne en plexiglas	1	2020	50,39 €	
ROSTRENEN	Projecteur ACER	1	2020	555,00 €	
ROSTRENEN	Ecran portable pour projecteur	1	2020	125,77 €	
ROSTRENEN	nappe imprimé OTKB	1	2022	453,00 €	
ROSTRENEN	machine à badge + matrice	1	2023	285,60 €	
ROSTRENEN	Sac'h Néo	1	2025	1 876,08 €	
	Support accueil				
ROSTRENEN	Drapeaux Point Information - Goutte	1	2019	241,00 €	*prêt à Pl St Connan*
ROSTRENEN	Drapeau aile Orange	1	2019	258,00 €	
ROSTRENEN	Drapeau Point Information - Nouveau 2025	1	2025	261,00 €	
ROSTRENEN	diable	1	2015	0,00 €	
ROSTRENEN	diable	1	2020	144,00 €	
ROSTRENEN	porte-brochure 3 cases EDIMETA	1	2021	103,20 €	
ROSTRENEN	tableau ardoise Fourniresto	1	2021	157,96 €	
ROSTRENEN	cimaise	10	2013	0,00 €	
ROSTRENEN	présentoir aquilux (Roudenn Graphik)	3	2022	180,00 €	*1 à Pl St Connan*
	Outils salon / animation				
ROSTRENEN	banque d'accueil pliable salon	1	2014		
ROSTRENEN	2 kakemono Kreiz Breizh canal / danse br	2	2013	413,82 €	
ROSTRENEN	Bâches CAD	2	2023-202	0,00 €	
ROSTRENEN	table grise pliante	1	2015	74,40 €	
ROSTRENEN	cadre aquilux Be Kreizy	1	2019	126,72 €	
ROSTRENEN	présentoir en plexi A4 -A3 - multi (lot)	-	015 - 202	300,00 €	
	Mobilier accueil				
ROSTRENEN	1 table + 2 chaises (salon OT gris photo)	1	-	0,00 €	
ROSTRENEN	armoire RETIF bois	1	2020	359,99 €	

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

ROSTRENEN	podium	1	2015	235,46 €	
ROSTRENEN	Présentoir boutique orange sur roue	1	2015	CAP DIFFUSION	
ROSTRENEN	Chaises bistrot métal	1	2015	142,30 €	
ROSTRENEN	Présentoir noir Cartes postales	1	2011	DON	
ROSTRENEN	Présentoir carte postale	1	2010	197,34 €	
ROSTRENEN	présentoir José rault sculpture	1	2002	DON	
ROSTRENEN	grilles	3	2005	DON	
ROSTRENEN	banque comptoir	1	2007	4 679,49 €	
ROSTRENEN	caisson banque/comptoir	1	2007	155,48 €	
ROSTRENEN	présentoirs	5	2007	6 244,71 €	
ROSTRENEN	tableau extérieur fixe	1	2007	CCKB	
ROSTRENEN	meuble desserte photocopieuse	1	2007	CCKB	
ROSTRENEN	vitrine	1	2007	CCKB	
ROSTRENEN	tableau extérieur	1	2007	CCKB	
ROSTRENEN	meuble : borne internet	1	2008	CCKB	
ROSTRENEN	claustra	3	2023	1 573,11 €	
ROSTRENEN	vitrine en verre	1	2001	CCKB	
	Mobilier bureau				
ROSTRENEN	bureau - TYPHAINE	1	2007	CCKB	
ROSTRENEN	caisson de bureau - TYPHAINE	1	2007	CCKB	
ROSTRENEN	fauteuil de bureau - ACCUEIL	1	2007	CCKB	
ROSTRENEN	fauteuil de bureau - TYPHAINE	1	2025	324,99 €	
ROSTRENEN	tables demi cercle	2	2007	CCKB	
ROSTRENEN	lot 15 chaises pliantes et chariot	1	2007	CCKB	
ROSTRENEN	Bureau - DOMINIQUE	1	2016	300,00 €	
ROSTRENEN	Fauteuil de bureau - DOMINIQUE	1	2016	150,00 €	
ROSTRENEN	massicot	1	2013	55,42 €	
ROSTRENEN	plastifieuse	1	2015	22,95 €	
ROSTRENEN	lampes	2	2020	50,00 €	
ROSTRENEN	table géométrique - TYPHAINE	1	2001	DON	
ROSTRENEN	Agrapheuse A4	1	2001	-	
	Autres				
ROSTRENEN	cafetière	1	2001	189,00 F	
ROSTRENEN	bouilloire électrique	1	2019	15,00 €	
ROSTRENEN	escabeau	1	2007	CCKB	
ROSTRENEN	thermos	2	-	-	
ROSTRENEN	rallonge enrouleur	1	-	75,00 €	
ROSTRENEN	fauteuil handicap	1	-	Don APF	
ROSTRENEN	aspirateur	1	2019	108,89 €	
ROSTRENEN	etiquetteuse	1	2020	22,79 €	
ROSTRENEN	Meuble à Cases plastique sur roulette	1	2015	65,00 €	
ROSTRENEN	four micro-ondes	1	2021	139,90 €	
ROSTRENEN	mini aspirateur	1	2021	DON	
ROSTRENEN	trousse à pharmacie	1		-	
ROSTRENEN	dérouleur pro scotch	1		-	
ROSTRENEN	Jeu Rostrenen + env retours	61	2024	488,00 €	
ROSTRENEN	Jeu Gouarec	106	2024	848,00 €	

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

ROSTRENEN	Jeu CIRCINO	9	2025	156,60 €	
ROSTRENEN	Gobelets logoté	100	2021	-	
BIT BON REPOS					
	Ordinateurs et Supports de travail			valeur unitaire	
BON REPOS	Portable FUJITSU - Accueil BR	1	2018	CCKB	
BON REPOS	tablette SAMSUMG	1	2018	CCKB	
BON REPOS	Imprimante	1	2024	267,01 €	
BON REPOS	Téléphone	1	2018	CCKB	
	Supports Accueil				
BON REPOS	Grand Oriflamme I	1	2018	CCKB	
BON REPOS	Cimaises	10	2018	CCKB	
BON REPOS	présentoir aquilux (Roudenn Graphik)	1	2022	180,00 €	
	Mobilier accueil				
BON REPOS	Armoire boutique HERITAGE - RETIF	1	2019	CCKB	
BON REPOS	comptoir HERITAGE - RETIF	1	2020	463,91 €	
BON REPOS	comptoir handicap HERITAGE	1	2020	182,15 €	
BON REPOS	Bureau bois fabrication EBECOB	1	2025	150,00 €	
BON REPOS	Grilles métalliques	2	2018	CCKB	
BON REPOS	Chaises bistrot métal	1	2018	CCKB	
BON REPOS	présentoir affiches SETON	1	2021	339,96 €	
BON REPOS	Caisse enregistreuse à tiroir	1	2019	200,00 €	
~~BON REPOS~~	~~Terminal Sum Up~~	~~1~~	~~2019~~	~~150,00 €~~	
	Mobilier bureau				
BON REPOS	Chaises	5	2018	CCKB	
BON REPOS	Table bistrot	1	2018	CCKB	
BON REPOS	Bureau blanc	1	2001	DON	
BON REPOS	fauteuil de bureau	1	2018	CCKB	
BON REPOS	meuble postier	1	2001	DON	
BON REPOS	meuble pour flyers	1	2022	DON	
BON REPOS	frigo	1	2019	CCKB	
BON REPOS	Table type camping	1	2021	30,00 €	
Stock OTKB - DON pour autres services					
ROSTRENEN	GPS etrex	1	2012	150,00 €	
ROSTRENEN	GPS D 20	2	2014	240,00 €	
ROSTRENEN	GPS D10	3	2014	160,00 €	
ROSTRENEN	Sac géocaching + loupe + lampe + jumelles	2	2016	56,00 €	
ROSTRENEN	poncho arpenaz	2	2015	12,00 €	
ROSTRENEN	sac à dos	2	2015	30,00 €	
ROSTRENEN	Lot de décoration/animations			-	
ROSTRENEN	Lot animation Géocaching			-	
ROSTRENEN	ecran protection hygiaphone	2	2020	118,80 €	
BON REPOS	ecran protection hygiaphone	1	2020	118,80 €	

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

DOCS OTKB en stock					
ROSTRENEN	carte touristique	2250	2025	849,81 €	
ROSTRENEN	magazine	1125	2025	1 549,61 €	
ROSTRENEN	rando	450	2025	218,83 €	
ROSTRENEN	pochette 2023/2024	2280	2023	2 731,44 €	
ROSTRENEN	Cartes Lac de Guerlédan	2000	2025		
ROSTRENEN	Cartes Lac de Kerne Uhel	3200	2025	-	
Location sous contrats					
ROSTRENEN	1 Copieur-scan - couleur Bizhub C458	1	2025	KONICA	
ROSTRENEN	3 Standard téléphone + box OVH	3	2021	TIKOM	
ROSTRENEN	box Noodo public	1	2021	NOODO	

2 mentions rayées (liées aux terminaux SumUp qui ne seront pas repris par la CCKB).

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

ANNEXE 2

Liste des contrats liés à l'activité de l'Office de Tourisme Kreiz Breizh Communauté

- Groupama (assurance OT)
- Hébergement du site internet OT
- Konica Minolta (photocopieur)
- Canva Pro (logiciel)
- Breevo (logiciel : newsletter-agenda...)
- Noodo (wifi public à l'OT)
- Adhésion ADN (réseau OT à l'échelle national)
- Adhésion CAD (Logiciel Tourisnosft+Billetterie en ligne)
- Adhésion OTB (Réseau OT de Bretagne)
- Groupama/immatriculation (vente commercialisation)
- SAUR
- ENGIE
- Orange/Tikom (rattachement mail, site internet)
- OVH/cloud (maintenance site internet) Laëtis
- Boîte postale 2026
- Mutuelle Groupama

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE

ANNEXE 4

Le personnel de l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh en 2025

Typhaine DAVID,

Emploi : Responsable de Tourisme Kreiz Breizh Communauté

Echelon : 2.4

Statut professionnel : cadre

Entrée : le 01/01/2002

Convention collective : Tourisme (organismes)

Dominique HERVE,

Emploi : Chargée de communication/marketing digital

Echelon : 2.3

Statut professionnel : Technicienne

Entrée : 7/05/2013

Convention collective : Tourisme (organismes)

Goulven GENTIL,

Emploi : Conseiller en séjour

Echelon : 2.1

Statut professionnel : Technicien

Entrée : 6/09/2022

Convention collective : Tourisme (organismes)

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-242200715-20251211-265_2025-DE